

**Avis n° 2021/03-03  
relatif à l'accréditation de  
l'Institut supérieur d'études logistiques  
de l'Université du Havre  
à délivrer le titre d'ingénieur diplômé**

### Établissement et École

Nom :	<b>Université du Havre Institut supérieur d'études logistiques</b>
Sigle :	ISEL
Type :	Public, sous tutelle du ministère chargé de l'enseignement supérieur
Académie :	Rouen
Sites de l'école :	Le Havre, Vernon, Puteaux

### Données certifiées

Le détail des données décrivant l'Établissement (conditions d'admissions, droits d'inscription, etc...) est consultable sur **la fiche des données certifiées par l'Établissement** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accréditation>

### Suivi des accréditations précédentes

Avis n°2013/11-02 et n°2019/11-02

### Objet de la demande d'accréditation

**Catégorie PE** (Périodique, renouvellement d'accréditation) :

Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'études logistiques de l'Université du Havre en formation initiale sous statut d'étudiant et en FISEA (Formation initiale sous statut d'étudiant en première année et sous statut d'apprenti les deux dernières années)

**Catégorie PE** (Périodique, renouvellement d'accréditation) :

Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'études logistiques de l'Université du Havre, spécialité Mécanique et Production, en partenariat avec l'ITII Normandie en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue.

**Catégorie PE** (Périodique, renouvellement d'accréditation) :

Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'études logistiques de l'Université du Havre, spécialité Mécanique et Production, en partenariat avec l'ITII Ile de France en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue.

**Catégorie PE** (Périodique, renouvellement d'accréditation) :

Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'études logistiques de l'Université du Havre, spécialité Génie industriel, en partenariat avec l'ITII Normandie en formation initiale sous statut d'apprenti.

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-09 ;
- Vu la demande présentée par l'Institut supérieur d'études logistiques de l'Université du Havre ;
- Vu le rapport établi par Jean-Louis ALLARD (membre de la CTI et rapporteur principal), Pierre-Marie VERCHERE (expert auprès de la CTI et co-rapporteur), Ambroise FAVRIE (expert auprès de la CTI), Rui Pinheiro MARQUES DE BRITO (expert international auprès de la CTI) et Lise WATRIN (experte élève-ingénieure auprès de la CTI) le 16 mars 2021 ;

L'assemblée plénière a statué comme suit :

**Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur**

Renouvellement de l'accréditation de l'école pour délivrer les titres suivants	Voie de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'études logistiques de l'Université du Havre <a href="#">sur le site du Havre</a>	Formation initiale sous statut d'étudiant	2021	2025-2026	maximale
Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'études logistiques de l'Université du Havre <a href="#">sur le site du Havre</a>	Formation initiale sous statut d'étudiant en première année et sous statut d'apprenti les deux dernières années	2021	2023-2024	restreinte
Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'études logistiques de l'Université du Havre <b>spécialité Mécanique et Production</b> en partenariat avec l'ITII Normandie <a href="#">sur le site de Vernon</a>	Formation initiale sous statut d'apprenti	2021	2025-2026	maximale
Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'études logistiques de l'Université du Havre <b>spécialité Mécanique et Production</b> en partenariat avec l'ITII Normandie <a href="#">sur le site de Vernon</a>	Formation continue	2021	2025-2026	maximale
Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'études logistiques de l'Université du Havre <b>spécialité Mécanique et Production</b> en partenariat avec l'ITII Ile de France <a href="#">sur le site de Puteaux</a>	Formation initiale sous statut d'apprenti	2021	2025-2026	maximale
Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'études logistiques de l'Université du Havre <b>spécialité Mécanique et Production</b> en partenariat avec l'ITII Ile de France <a href="#">sur le site de Puteaux</a>	Formation continue	2021	2025-2026	maximale
Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'études logistiques de l'Université du Havre <b>spécialité Génie industriel</b> en partenariat avec l'ITII Normandie <a href="#">sur le site de Vernon</a>	Formation initiale sous statut d'apprenti	2021	2023-2024	restreinte

La Commission valide le processus VAE mis en place dans l'école.

La Commission valide le dispositif du contrat de professionnalisation mis en place dans l'école.

L'école établira un **rapport intermédiaire sur l'ensemble des recommandations**. Ce document est à transmettre le **15 mars 2023**, exclusivement sous format numérique, au département des écoles supérieures et de l'enseignement supérieur privé de la DGESIP, chargé du greffe de la CTI ([greffe-cti@education.gouv.fr](mailto:greffe-cti@education.gouv.fr)).

Cet avis s'accompagne des **recommandations** suivantes :

#### **Pour L'Université**

- Renforcer le corps enseignant permanent de l'école, et notamment l'effectif des enseignants chercheurs, afin d'obtenir un taux d'encadrement (effectifs élève des formations sous statut d'apprentis compris) conforme aux pratiques d'autres écoles internes aux universités.

#### **Pour l'Ecole**

- Accélérer le programme « harmonisation » avec un plan d'actions resserré ;
- Renforcer la communication externe : qualité et fiabilité du site internet de l'école, visites de lieux de formation proposant des formations BAC+2 ;
- Améliorer la visibilité de l'ISEL sur les sites des CFA (signalétique, présence accrue d'enseignants ou responsables de l'ISEL) ;
- Rendre effective la mobilité internationale de 12 semaines pour tous les élèves en formation initiale sous statut d'apprenti ;
- Développer l'approche compétences, la faire connaître et y former les enseignants ;
- Déployer la démarche qualité de l'ISEL, y compris en y associant les CFA ;
- Renforcer l'enseignement de la RSE et de l'entrepreneuriat ;
- S'assurer de l'insertion professionnelle des apprentis issus des formations d'ingénieurs habilitées lors de l'avis n°2019/11-02 ;
- Compléter la fiche RNCP sous son nouveau format sur le site de France Compétences en enregistrement de droit. Renforcer la cohérence entre la démarche compétence déployée en interne et la description développée dans la fiche en particulier en relation avec la structuration en blocs de compétences.

#### **Pour la spécialité Génie industriel**

- Harmoniser la définition des compétences sur les différents supports.

#### **Avis favorable pour l'attribution du label européen pour les formations d'ingénieur EUR-ACE®, niveau master, aux diplômes suivants**

Intitulé du diplôme	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'études logistiques de l'Université du Havre	2021	2025-2026
Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'études logistiques de l'Université du Havre, <b>spécialité Mécanique et Production</b>	2021	2025-2026

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 15 mars 2021

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 14 avril 2021



La présidente  
Elisabeth CRÉPON